

# 250 euros bruts supplémentaires dans la CP 313!

## **Vous travaillez dans le secteur des pharmacies et des offices de tarification?**

À partir de cette année, vous allez bénéficier d'un bel avantage! La CGSLB, conjointement aux autres syndicats, a négocié pour que chaque travailleur ayant une année de service complète à partir de cette année (initialement prévu en 2 tranches) reçoive un montant brut de 250 euros par an. Il se peut que ce montant soit converti en un avantage équivalent. Il doit alors être question d'un nouvel avantage, et non pas d'un avantage dont vous bénéficiez déjà auparavant.

**La CGSLB, le Syndicat libéral, vous souhaite de  
faire d'agréables achats avec ce pouvoir d'achat  
supplémentaire!**

Votre Liberté Votre Voix

